

Édito

Cette nouvelle édition de Décid'Assur est placée sous un double signe. D'une part, la sortie de la crise qui a durement éprouvé les institutions financières de tous les pays, mais également permis de faire la preuve de la solidité des acteurs français de l'assurance. D'autre part, la préparation des défis de demain, en particulier celui du vieillissement de la population qui nous place dans l'obligation d'assurer le financement durable de notre système de solidarité afin d'en garantir le bénéfice aux générations futures. C'est précisément l'objectif des deux rendez-vous majeurs que le Président de la République a souhaité mettre à l'agenda social 2010 : la réforme des retraites et la prise en charge de la dépendance.

C'est un enjeu politique, social, économique, qui est considérable et je souhaite que les professionnels de l'assurance y soient pleinement associés. Votre expérience de la gestion du risque, en effet, vous donne une compétence particulière dans ce domaine et je serai naturellement à l'écoute de vos propositions. Nous devons mettre toutes les chances de notre côté pour permettre à nos concitoyens de bénéficier d'une protection efficace, cohérente et à un coût abordable, qui demeure fidèles aux valeurs d'équité et de justice de notre pacte social.

Si nous voulons garantir à chacun un bon niveau de pensions et prendre en charge la perte d'autonomie liée au grand âge, il nous faut à la fois adapter notre système de solidarité et garantir de nouvelles sécurités dans les parcours professionnels.

En matière de retraites, je veux explorer tous les moyens d'action à notre disposition, et notamment utiliser le savoir-faire que peut apporter le monde de l'assurance, comme l'épargne retraite. L'enjeu essentiel sur ce sujet me semble désormais d'en démocratiser l'accès.

Je suis également très attentif à la question de la couverture contre les risques de l'ensemble de nos concitoyens, quel que soit leur âge, leur situation professionnelle ou leur risque : c'est le dossier de la portabilité des droits à prévoyance, de l'accès des retraités à une couverture santé ou de l'accès au crédit pour les personnes qui présentent un risque aggravé de santé.

Sur ces dossiers, vous êtes les acteurs de la flexicurité à la française. Je compte sur votre capacité d'innovation et d'initiative pour faciliter les transitions entre les statuts et offrir à tous les solutions les plus adaptées, pour que nous puissions garantir à nos concitoyens ce que j'appellerai une « protection sociale durable ».

Je souhaite que cette troisième édition de Décid'Assur vous permette d'échanger avec profit sur ces sujets, afin qu'ensemble nous puissions construire pour les générations futures la protection sociale efficace et pérenne qu'elles sont en droit d'attendre.



Xavier DARCOS
Ministre du Travail,
des Relations sociales,
de la Famille, de la
Solidarité et de la Ville

Xavier DARCOS
Ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille,
de la Solidarité et de la Ville